

**Réseau francophone de la Communion Anglicane**  
**Douala, Cameroun**  
**Le 11 septembre, 2012**

---

**Résolution N° 1**

(Cette résolution est sous embargo en attendant les approbations des provinces du Réseau.)

**Résolution N° 2**

Le Réseau francophone de la Communion Anglicane mondiale recommande à toutes les institutions de la Communion, de soutenir le Réseau Anglican des Femmes, "Mary Sumner House" et les autres organisations partenaires du Réseau, dans leurs efforts intensifs pour lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes dans la République Démocratique du Congo, lutte menée par la Province de l'Église Anglicane du Congo (PEAC) à travers ses ministères destinés aux femmes à savoir: l'Union des Mères; l'Union des Femmes pour la Paix et la Promotion Sociale.

Ce soutien peut s'étendre aux les aspects suivants:

1. Le soutien spirituel et une engagement à la prière: la prière quotidienne ainsi que l'engagement à l'organisation des offices ou journées de prières.
2. Un plaidoyer au niveau international de protection des droits de la femme pour que la justice soit faite à l'endroit de punisse ces auteurs de violence, surtout de viols.
3. Un appui matériel et financier pour la prise en charge efficace des victimes et pour leur intégration dans leurs familles respectives.

**Résolution N° 3**

Le Réseau francophone de la Communion Anglicane, réuni du 6 au 11 septembre 2012 à Douala, Cameroun, constate que nous avons enfin tenu une réunion là où se trouve la grande majorité des francophones anglicans, dans les pays francophones d'Afrique.

Nous exprimons notre reconnaissance à Mgr. Dibo Thomas Babyngton Elango et à son équipe pour l'organisation et l'accueil si chaleureux offert par le Diocèse ainsi que par les paroisses qui nous ont reçus à l'office de dimanche.

Nous exprimons notre joie de voir cette Église florissante et nous nous engageons à aider la mission d'évangélisation sur l'étendue du pays selon la volonté de Mgr. Dibo Elango. Nous remercions Dieu pour sa bénédiction et sa protection au cours de nos rencontres et de nos délibérations.

**Résolution N° 4**

Que le Réseau choisisse le texte de la Bible en Français Courant comme la traduction préférée pour un projet du réseau pour la francophonie de la Communion Anglicane.

**Résolution N° 5**

Que le Comité Exécutif du Réseau soit encouragé de à développer une formatde rédaction et à trouver les fonds pour la publication et la distribution d'une édition d'une Bible anglicane basée sur la Bible Expliquée.

### **Résolution N° 6**

Que le Réseau recommande aux provinces francophones le texte à l'annexe 1 du Révérend Gregory Howe comme guide pour les traducteurs des liturgies à prendre en considération sérieuse pour leurs travaux de développement et approbation des liturgies et des livres de prière.

### **Résolution N° 7**

Que le Réseau francophone affirme la décision de l'Église Épiscopale de faire une nouvelle traduction du Livre de la Prière Commune 1979 aussitôt que possible et d'y ajouter un lectionnaire.

### **Résolution N° 8**

Qu'une équipe liturgique du Réseau francophone soit nommée et se mette au travail dans un délai d'un an et partage ensuite avec les équipes liturgiques provinciales/diocésaines le fruit de leurs travaux qui pourra les aider dans la rédaction de leur propre livre et prières publiques/communes.

### **Résolution N° 9**

Que Mgr James Wong, le Vénérable Pierre Voyer et Mgr Dibo Elango soient nommés au comité de formation théologique (comité établi par une résolution du Réseau à la conférence de Aylesford). Que le comité rassemble et partage avec le Réseau les meilleures approches formelles et ad hoc pour la formation des prêtres et laïques qui existent dans les diocèses et provinces à travers les membres du Réseau. Que ce comité commence à mettre en action les directives qui font partie de cette résolution.

### **Résolution N° 10**

Le réseau recommande aux trois séminaires (Université Anglicane du Congo, Bunia; Séminaire de l'Église Épiscopale d'Haïti; Séminaire diocésain avec l'Université de McGill) de constituer ensemble un réseau informatique, afin de partager les informations sur leur programmes de formation.

### **Résolution N° 11**

Que le Réseau francophone de la Communion anglicane adopte le rapport de Sa Grâce Mgr Isingoma Henri sur la prière pour la République Démocratique du Congo et s'engage à la prière quotidienne pour nos frères et sœurs de la République Démocratique du Congo.

(Le texte complet se trouve à l'annexe 2.)

### **Résolution N° 12**

La Province de l'Église Anglicane du Congo (PEAC), exprime aux membres du Réseau son désir d'être accompagnée par la Communion Anglicane et plus particulièrement par le Réseau francophone de la Communion Anglicane dans l'implantation de l'Église Anglicane en République du Congo - Brazzaville, afin que cela on ne soit pas l'affaire propre de la PEAC, mais l'affaire de tout l'ensemble, car c'est un problème qui engage l'évangélisation dans un autre nouveau pays.